



**SYNDICAT CGT DES PERSONNELS DU
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
DGA Solidarité
19, rue Saint-Louis
77012 MELUN CEDEX
01 64 14 78 77**

Melun, le 05 décembre 2017

Monsieur Jean-Jacques BARBAUX
Président du Conseil départemental de
Seine-et-Marne
Hôtel du Département
CS 50377
77 010 MELUN CEDEX

Objet : Préavis de grève jeudi 21 décembre 2017

Monsieur le Président,

Le 20 octobre dernier, les agents de la DGAS et des MDS manifestaient devant le Conseil départemental pour dénoncer leurs conditions de travail et le manque de moyens dont ils disposent pour mener à bien leurs missions.

A part, la « création » de 5 postes de « volant-e-s », aucune de leurs revendications n'a été entendue.

Ils dénoncent le désengagement du Département qui génère des effets en cascade :

- Faute de personnel en nombre suffisant et de moyens, les services d'aide sociale à l'enfance ne peuvent plus s'occuper correctement des enfants dont ils ont la charge
- Les difficultés des SASE se répercutent sur d'autres services comme le Service social départemental (SSD) qui n'a plus les moyens pour accompagner les familles
- Faute de personnel et de médecins, les services de PMI ne peuvent plus faire correctement leur travail de prévention auprès des tous petits
- Faute de moyens, les associations chargées de prévention, d'accueil, d'éducation des enfants ne peuvent plus assurer pleinement leurs missions
- Les assistants familiaux se voient confier des enfants qui devraient être pris en charge par des structures spécialisées. Le manque de places d'accueil en établissement impacte sur les enfants et sur toutes les structures d'accueil.

Les risques psychosociaux sont de plus en plus prégnants, on ne compte plus les arrêts de travail dus à l'épuisement professionnel, le ras-le-bol des équipes, le sentiment d'insécurité professionnelle, l'impossibilité à bien faire son travail envers des populations de plus en plus fragiles...

Pour répondre aux besoins des populations, les professionnel-le-s, avec la CGT revendiquent :

- La création de 50 postes dans les MDS, le renforcement des services de l'Inspection et du SDAF
- La prise en compte réelle de toutes les heures effectuées –halte au travail dissimulé- pour améliorer les conditions et la qualité de travail
- L'attribution aux organismes partenaires, des moyens financiers suffisants pour permettre notamment d'embaucher afin d'éviter la surcharge de travail
- Une véritable politique d'intégration et de formation des MNA, une véritable politique d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Dans ce cadre, le syndicat CGT des Personnels du Conseil départemental de Seine-et-Marne, dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agents du Département le jeudi 21 décembre 2017.

Ils et elles manifesteront sur le parvis du Conseil départemental et demandent à ce vous les receviez en délégation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le secrétaire



Dominique THORAILLIER

La secrétaire Adjointe



Jacqueline RAFFIN